



COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC

APPEL À PROJETS (FFQCD)

FONDS FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

DEMANDE DE SOUTIEN

**65^e SESSION DE LA COMMISSION PERMANENTE DE COOPÉRATION
FRANCO-QUÉBÉCOISE (CPCFQ)
BIENNUM 2015-2016**

**CLÔTURE ET DATE LIMITE DE RÉCEPTION
DE LA DEMANDE DE SOUTIEN ET DES DOCUMENTS À L'APPUI**

28 septembre 2014 (23 h 59)

Titre du projet :

Thème cible (voir [section 1.4.](#) de la présente demande de soutien pour la définition des thèmes) :

- RAYONNEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES
- ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES
- INNOVATION ET VITALITÉ DES TERRITOIRES

Dans ce document, la forme du masculin est employée afin d'alléger le texte et indique les personnes des deux genres.

1. IDENTIFICATION DES ÉQUIPES

Organisme coordonnateur du projet : L'organisme coordonnateur du projet est le responsable du projet. Il est l'interlocuteur direct et exclusif des autorités québécoise et française pour la mise en œuvre du projet et de son suivi. Il s'assure aussi de la transmission de l'information et de la résolution des problèmes, le cas échéant. Enfin, il coordonne et transmet le rapport à mi-parcours et le rapport final au ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE) et au Consulat général de France à Québec (CGF).

La **personne-ressource** est la personne responsable du suivi du dossier.

1.1 Équipes du projet – Les coordonnateurs québécois et français

Organisme coordonnateur de projet pour la partie québécoise

Nom de l'organisme :

Nom et fonction de la plus haute autorité :

Adresse complète :

Site Internet :

Nom et fonction de la personne-ressource :

Courriel :

Téléphone :

Organisme coordonnateur de projet pour la partie française

Nom de l'organisme :

Nom et fonction de la plus haute autorité :

Adresse complète :

Site Internet :

Nom et fonction de la personne-ressource :

Courriel :

Téléphone :

Cochez la case appropriée :

Votre organisation est :

- organisme sans but lucratif (OSBL)
- coopérative
- institution publique (université, hôpital, etc.)
- conférence régionale des élus (CRÉ)
- municipalité et municipalité régionale de comté
- organisme culturel
- autre :

Cochez la case appropriée :

Votre organisation est :

- région
- département
- commune
- collectivité d'outre-mer
- établissement public
- groupement d'intérêt public
- association
- entreprise
- autre :

Nom de la Conférence régionale des élus (CRÉ)
qui appuie votre projet :

Si l'organisme coordonnateur du projet n'est pas une
collectivité territoriale, nom de la principale
collectivité territoriale partenaire au projet :

1.2 Autres partenaires du projet

Partenaire :

Toute autre organisation qui participe au projet ou qui le finance, mais qui ne fait pas partie des missions prévues en France et au Québec.

En cas de manque d'espace, veuillez inscrire les informations demandées dans la [section 6](#).

Organisme partenaire québécois

Nom de l'organisme :

Organisme partenaire français

Nom de l'organisme :

Site Internet :

Site Internet :

Nom et fonction de la personne-ressource :

Nom et fonction de la personne-ressource :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

Responsabilité/rôle dans le projet :

Responsabilité/rôle dans le projet :

Organisme partenaire québécois

Nom de l'organisme :

Organisme partenaire français

Nom de l'organisme :

Site Internet :

Site Internet :

Nom et fonction de la personne-ressource :

Nom et fonction de la personne-ressource :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

Responsabilité/rôle dans le projet :

Responsabilité/rôle dans le projet :

1.3. Durée de la collaboration

Est-ce que les équipes du présent projet ont déjà collaboré auparavant?

Oui

Non

Si vous avez répondu oui, depuis combien d'années la collaboration entre ces deux équipes existe-t-elle?

1.4 Thèmes cibles du FFQCD conformes aux priorités gouvernementales pour la 65^e session (biennium 2015-2016)

Veillez indiquer le thème cible dans lequel s'inscrit votre projet. Si votre projet concerne plusieurs thèmes, veuillez indiquer le thème principal auquel il se rapporte.

Thèmes cibles du
FONDS FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
de la 65^e session de la Commission permanente de coopération franco-qubécoise (CPCFQ)

1. RAYONNEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Projets de coproduction, de cocréation ou de coédition, ainsi que tous projets d'échanges d'expertise dans le domaine culturel.

2. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Projets visant le partage d'expertise, de connaissances ou de bonnes pratiques favorisant la mise en réseau des acteurs et le développement de l'économie sociale et solidaire.

3. DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Projets proposant la mise en œuvre de pratiques dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire des pratiques qui soient économiquement efficaces, socialement équitables et écologiquement soutenables. À titre d'exemple, ces pratiques renvoient notamment à l'aménagement du territoire, à l'électrification des transports, et autres.

4. INNOVATION ET VITALITÉ DES TERRITOIRES

Projets faisant appel au rapprochement entre les pôles de compétitivité et les créneaux d'excellence visant le développement économique, tirant profit des technologies numériques, encourageant le maintien de la main-d'œuvre qualifiée ou œuvrant au dynamisme sociodémographique des régions.

2. PRÉSENTATION DU PROJET

Titre du projet (il est préconisé d'indiquer un titre court)

2.1 Ce projet s'inscrit-il dans le cadre d'un accord de coopération formalisé entre les collectivités territoriales québécoise et française?

Oui

Non

Si vous avez répondu oui, précisez le nom officiel de l'accord de coopération, le nom des collectivités ayant conclu cet accord et sa date de signature :

2.1.1. [Répondez à cette question seulement si votre projet est un projet culturel] Pour la partie française, ce projet s'inscrit-il dans la stratégie des politiques publiques des collectivités territoriales?

Oui

Non

2.2 Décrivez la pertinence de votre projet au regard du thème cible indiqué à la section 1.4.

2.3 Décrivez le contexte et les enjeux justifiant l'intérêt du projet

2.4 Décrivez brièvement les objectifs et le caractère novateur du projet

2.5. Démontrez la complémentarité de l'expertise des équipes française et québécoise et l'intérêt du partenariat franco-québécois

2.6 Décrivez brièvement les résultats concrets attendus et les impacts pour le territoire en France et au Québec

3. MISE EN VALEUR DU PROJET ET DES RÉSULTATS

3.1 Indiquez les modes de mise en valeur du projet et de ses résultats (colloques, conférences, séminaires, publications, etc.).

3.2. Indiquez s'il y a des perspectives de rayonnement de la France et du Québec à l'étranger

4. PLANIFICATION DU TRAVAIL (pour 2 ans)

Pour chaque année, indiquez le programme de travail et les dates approximatives des rencontres entre les principaux acteurs concernés.

Première année (2015)

Deuxième année (2016)

5. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Indications budgétaires

Années financières :

En France : 1^{er} janvier au 31 décembre

Au Québec : 1^{er} avril au 31 mars

La France et le Québec n'ayant pas les mêmes années budgétaires, la partie française du projet devra rendre des bilans d'activités avant la partie québécoise.

Mode de financement :

Le mode de financement du FFQCD est de type décroisé. Ceci signifie que chaque gouvernement accorde son soutien financier à ses ressortissants. Ainsi, le MRIFCE accorde son financement à l'équipe québécoise, et le CGF à l'équipe française.

Montant du soutien :

Les organismes coordonnateurs, ainsi que leurs partenaires locaux et régionaux, le cas échéant, doivent contribuer au moins à 50 % du financement du projet. Par conséquent, la subvention demandée ne doit pas représenter plus de 50 % du financement du projet.

Pour la partie québécoise : ce financement de contrepartie doit être apporté par les institutions, les organismes ou instances locales et régionales.

Pour la partie française : ce financement de contrepartie doit être apporté par les collectivités territoriales.

5.1. Financement et budget du projet de coopération

Veillez présenter les différents types de financement de votre projet (incluant les montants prévus par tout autre organisme partenaire)

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT PRÉVUES POUR LE PROJET			
Indiquez si le financement est acquis ou si la demande est en cours			
Sources de financement hors FFQCD	Québec (en \$)	Sources de financement hors FFQCD	France (en €)

Le soutien financier accordé par le FFQCD ne couvrira que les frais directement liés au projet de coopération.

Les moyens alloués en 2016 seront évalués selon les besoins du projet, les résultats de la réunion à mi-parcours et les disponibilités budgétaires.

5.2. Calcul du soutien financier demandé à la CPCFQ

Pour effectuer le calcul du soutien financier demandé pour votre projet, veuillez remplir les deux grilles ci-dessous. Pour vous aiguiller dans le calcul, vous pouvez vous référer à la section 5.1 intitulée *Normes et dépenses admissibles* du document *Instructions pour le dépôt d'un projet*.

DÉPENSES POUR L'ÉQUIPE FRANÇAISE

DÉPENSES (1) Frais de déplacement et de séjour (mission au Québec)	Nombre d'unités	1 ^{re} année €	Nombre d'unités	2 ^e année €
	2015		2016	
Transport international aller-retour entre la France et le Québec 1 unité = 1 billet d'avion Jusqu'à concurrence de 1350 € par billet d'avion (classe économique seulement)				
Allocation de séjour 1 unité = 1 jour 183 € par jour Maximum de 5 jours par personne et par mission				
Allocation additionnelle pour le transport local au Québec : trajets en bus ou en train, location d'un véhicule (les transports hors du Québec ne sont pas pris en charge)				

DÉPENSES (2) Frais de valorisation des résultats du projet et autres dépenses admissibles (Colloques, conférences, communications et autres activités) (<u>précisez*</u>)	1 ^{re} année (€)	2 ^e année (€)
	2015	2016

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES (1+2) (Frais de déplacement et de séjour + Frais de valorisation des résultats du projet et autres dépenses admissibles)	€	€
---	---	---

*Précisez les dépenses selon les besoins du projet

DÉPENSES POUR L'ÉQUIPE QUÉBÉCOISE

Pour effectuer le calcul du soutien financier demandé pour votre projet, veuillez remplir les deux grilles ci-dessous. Pour vous aiguiller dans le calcul, vous pouvez vous référer à la section 5.1 intitulée *Normes et dépenses admissibles* du document *Instructions pour le dépôt d'un projet*.

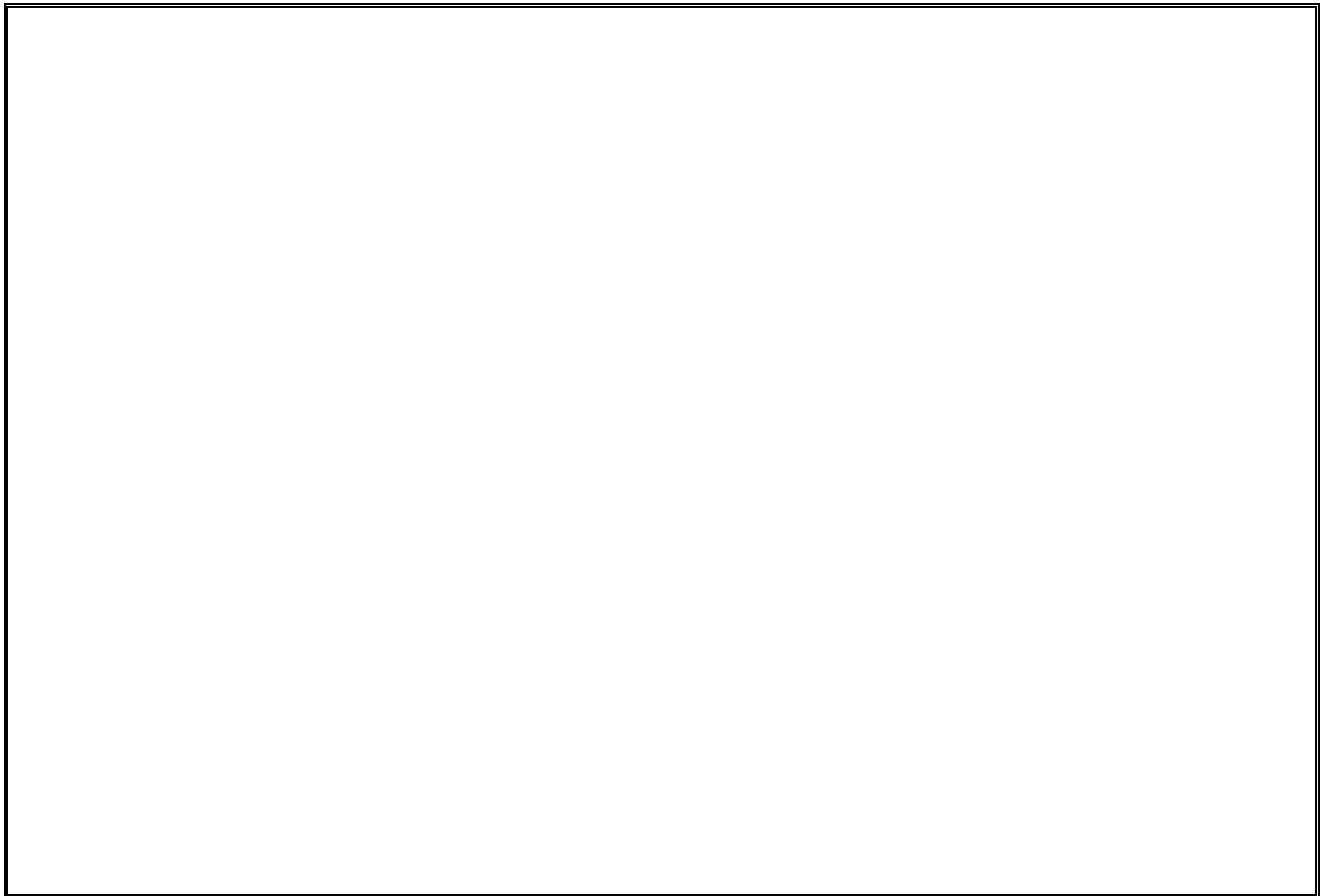
DÉPENSES (1) Frais de déplacement et de séjour (mission en France)	Nombre d'unités	1 ^{re} année (\$)	Nombre d'unités	2 ^e année (\$)
	2015-2016		2016-2017	
Transport international aller-retour entre le Québec et la France 1 unité = 1 billet d'avion Jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par billet d'avion				
Allocation de séjour 1 unité = 1 jour 200 \$ par jour Maximum de 7 jours par personne et par mission				
Allocation additionnelle pour le transport local en France (si la mission se déroule en région française) 1 unité = 1 allocation de 200 \$ Maximum 1 allocation par personne et par mission				

DÉPENSES (2) Frais de valorisation des résultats du projet et autres dépenses admissibles (Colloques, conférences, communications, autres activités) (<u>précisez*</u>)	1 ^{re} année (\$)	2 ^e année (\$)
	2015-2016	2016-2017

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES (1+2) (Frais de déplacement et de séjour + Frais de valorisation des résultats du projet et autres dépenses admissibles)	\$	\$
---	----	----

*Précisez les dépenses selon les besoins du projet

6. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS RELATIFS À VOTRE PROJET (s'il y a lieu)



INSTRUCTIONS

DATE DE CLÔTURE
28 septembre 2014
(23 h 59)

Faites parvenir par courrier électronique tous les documents suivants en fichier compressé (ZIP) :

- ✓ la demande de soutien du projet dûment remplie (format PDF);
- ✓ la fiche synthèse du projet de coopération dûment remplie (format WORD);
- ✓ Pour la partie française : au moins une lettre d'intention d'une collectivité territoriale partenaire qui atteste le financement de contrepartie de la part des collectivités territoriales, au moins égal au montant de la subvention demandée;
- ✓ Pour la partie québécoise : au moins une lettre d'appui signée par une Conférence régionale des élus (CRÉ);
- ✓ Lettre de confirmation des partenaires financiers, le cas échéant;
- ✓ *Curriculum vitae* du coordonnateur de projet québécois;
- ✓ Document présentant l'expérience professionnelle du coordonnateur de projet français.

Pour l'équipe québécoise

Le coordonnateur de projet québécois fait parvenir les documents à l'adresse électronique suivante :

- ✓ Au ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur : ffqcd@mri.gouv.qc.ca
- ✓ En copie conforme le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : david.faucher-lamontagne@mamrot.gouv.qc.ca

Pour l'équipe française

Le coordonnateur de projet français fait parvenir les documents à l'adresse électronique suivante :

- ✓ Au Consulat général de France à Québec : appelprojetsFFQCD@consulfrance-quebec.org
- ✓ En copie conforme au Ministère des Affaires étrangères : martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr

Autres renseignements :

Pour l'équipe québécoise

ffqcd@mri.gouv.qc.ca

Pour l'équipe française

appelprojetsFFQCD@consulfrance-quebec.org